

10007

A LA CLEF DES CHAMPS
« ALCDC »
Société à responsabilité limitée à associée unique
au capital de 5.000 euros
Siège social : 79, rue du Vieux Damiette
91190 GIF SUR YVETTE
519 681 712 RCS EVRY

A 10007

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 15 JUIN 2012

Madame Concetta Immacolata Quartarone,
demeurant 79 rue du Vieux Damiette 91190 Gif sur Yvette,
propriétaire de la totalité des cent parts de cinquante euros composant le capital de la société
A La Clef Des Champs, associée unique et gérante de ladite société,
a pris les décisions suivantes :

- Transfert du siège social et modification corrélative de l'article 4 des statuts ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique décide de transférer le siège social du 79 rue du Vieux Damiette à Gif sur Yvette (91190) au 36 rue Juliette Adam à Gif sur Yvette (91190), à compter du 15 juin 2012.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié comme suit :

Article 4 - Siège social

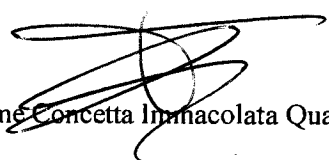
Le siège social est fixé au 36 rue Juliette Adam 91190 Gif sur Yvette.

Le reste de l'article est sans changement.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par la Gérante et associée-unique et consigné au registre prévu par la loi.


Madame Concetta Immacolata Quartarone